



TALENT CONNECT magazine

0 6 2 0 2 3



SOMMAIRE

• Rédaction :
talent.brussels - Service Communication

• Editeur responsable :
Isabelle Meulemans, Directrice Générale



EDITO

Nous sommes déjà à la moitié de l'année et talent.brussels fonctionne à plein régime.

Nous avons plusieurs projets intéressants en cours de réalisation. Avec le nouveau numéro du magazine Talent Connect, nous souhaitons vous tenir au courant de ce qui se passe au sein de notre organisation et de nos réalisations.

Il y a notamment le lancement de notre premier e-learning interne, qui nous permettra à l'avenir de mieux produire des formations sur mesure pour nos partenaires. Une réalisation dont nous sommes très fiers. Il en va de même pour le nouveau module de promotion du centre de carrière, qui centralise et simplifie numériquement les procédures d'accession.

Tout cela et bien d'autres choses encore dans un nouveau numéro passionnant du magazine Talent Connect !

Bonne lecture !

Isabelle Meulemans - Directrice générale
Cédric Verschooten - Directeur général adjoint



INNOVATION



Nouveauté sur MyTalent Learning : la formation sur les institutions bruxelloises est dorénavant disponible sur la plateforme. Il s'agit du tout premier e-learning réalisé par le Centre de Carrière de talent.brussels.

Il s'adresse à tous les nouveaux-elles entrant-es ainsi qu'à tout-e agent-e désireux-se de parfaire ses connaissances sur la structure de la Région de Bruxelles-Capitale et ses acteurs.

Le Centre de carrière a préféré développer en interne cet e-learning pour s'assurer de la qualité et la cohérence des formations proposées.

En bref, une formation par les collègues pour les collègues !

La formation se compose de 2 modules : l'un sur la structure administrative de la Belgique et ses différents niveaux de pouvoir, l'autre se concentre sur les organismes régionaux et leurs spécificités.

N'hésitez pas à consulter la vidéo de présentation pour en savoir plus :



La formation dure environ 1 heure et est consultable à tout moment sur la plateforme : c'est l'avantage de l'e-learning ! Elle est disponible [via ce lien](#).

INNOVATION

Rencontre avec Eve Kugland, collaboratrice du Centre de carrière.



Comment s'est déroulé le processus de construction de cet e-learning ?

Après une phase de collecte d'informations sur les formations préexistantes, le Centre de Carrière a pris en main de nouveaux outils et a imaginé la structure pédagogique la plus adaptée pour insérer la matière dans ce nouveau format de formation. La création des différents modules a ensuite été réalisée en interne avec la collaboration de collègues experts en contenu ou en communication mais aussi d'autres volontaires qui ont prêté leurs voix pour faire vivre ces e-learning.

Nous avons donc œuvré de manière collective afin d'offrir des contenus attrayants et efficaces à la Région !

Pourquoi avez-vous choisi cette matière-là spécifiquement pour vos premiers e-learning ?

La formation sur les institutions bruxelloises, plus théorique, se prêtait bien, selon nous, à l'e-learning. En effet, la transformation en format digital rend son contenu plus dynamique en offrant plus de flexibilité à l'apprenant car cela lui permet de suivre les modules où et quand il le souhaite, sans être dépendant des formations présentiels.

Auparavant, il pouvait s'écouler beaucoup de temps avant que les nouveaux entrants ne puissent suivre la formation. Le format digital facilite grandement l'accès à la formation et la logistique. De plus, l'e-learning reste disponible sur la plateforme, il est donc très facile de vérifier une information ou de rafraîchir ses connaissances bien après l'avoir suivi.

Ceci n'est qu'un début : de nouveaux e-learning seront développés par le Centre de carrière dans



le futur. Le suivant sur la liste est la formation sur le processus d'évaluation. Le Centre de carrière travaille actuellement à en finaliser le contenu. Bref, la formation à la Région se renouvelle et se diversifie afin de s'adapter à la réalité du travail hybride et à la demande des collaborateurs pour une flexibilité accrue.



Depuis la conception en interne jusqu'à la réalisation, nous avons travaillé en étroite collaboration pour offrir des contenus attrayants.

Nous avons même pu bénéficier de l'aide de nos collègues de talent.brussels qui ont prêté leurs voix à nos différents personnages.

Bref, c'était une belle aventure collective !



INNOVATION

La plateforme MyTalent offre au personnel statutaire la possibilité d'évoluer dans leur carrière

L'administration a toujours eu à cœur de permettre à son personnel statutaire d'évoluer dans sa carrière. C'est pour cela que le mécanisme de l'accession a été mis en place : il permet à un agent d'accéder à des postes correspondant à un niveau de diplôme supérieur à celui sur base duquel il a été recruté. De ce fait, les membres du personnel qui ont acquis des compétences et de l'expérience sur le terrain peuvent les valoriser, indépendamment du diplôme qu'ils ont obtenu lors de leurs études.

Pour accéder au niveau supérieur, les agents doivent réussir un test de compétences et une interview. Dans le cas de l'accession au niveau A, ils doivent également suivre des formations et en réussir les examens. La procédure d'accession au niveau supérieur se compose donc de deux épreuves pour le niveau B et C et de trois épreuves pour le niveau A.

Une fois que l'agent a réussi son accession, il n'est pas automatiquement promu mais est autorisé à postuler aux emplois de niveau supérieur ouverts aux détenteurs de l'accession.

Retrouvez plus d'informations sur la procédure d'accession [sur notre site web](#).

Cette année, le Centre de carrière de talent.brussels organise de nouveau la partie « tests » de la procédure d'accession pour ses partenaires régionaux. Cela permet de centraliser l'organisation des tests et d'augmenter l'efficacité de la procédure comme tous les projets transversaux menés par talent.brussels. Chaque organisme reste cependant responsable de la vérification des conditions de participation et de l'organisation des entretiens suite à la réussite des tests.

Six tests de compétences seront organisés par talent.brussels à la rentrée 2023 : tests de niveau A, B et C à la fois en français et en néerlandais.

Rencontre avec Miguel Gonçalves Roque, coordinateur du Centre de carrière de talent.brussels et chargé de l'organisation de l'accession.



Miguel, qu'est ce qui va changer en 2023 par rapport aux années précédentes ?

Grande nouveauté : les inscriptions et la passation des tests se feront pour la première fois sur la plateforme MyTalent !

Plus d'échanges d'emails interminables, plus besoin de jongler avec les fichiers excel : les collaborateurs pourront s'inscrire en un clic et les services RH pourront valider les inscriptions tout aussi facilement.

Les inscriptions se feront via MyTalent Recruitment : il ne sera donc pas nécessaire d'avoir implémenté la plateforme en interne pour utiliser le système en ligne. Les collaborateurs RH n'ayant pas de compte pour le « back office » de la plateforme obtiendront des accès spéciaux pour valider les inscriptions.



INNOVATION

Pour faciliter le travail de vérification des conditions d'éligibilité, les agents devront aussi répondre à quelques questions avant l'inscription (par exemple : êtes-vous statutaire?). S'ils ne sont pas dans les conditions, ils seront automatiquement prévenus et il leur sera impossible de s'inscrire.

Tout est vraiment fait pour harmoniser les processus et faciliter la vie des collaborateurs et des services RH !

A part l'utilisation de la plateforme, y-a-t-il d'autres changements ?

En effet, oui ! Au-delà des changements pratiques induits par MyTalent, nous avons aussi introduit un changement dans la procédure avec le système de dispense.

Les collaborateurs s'étant inscrits à plusieurs tests et ayant réussi le test de niveau le plus élevé seront dispensés des tests des niveaux inférieurs sur le principe du « Qui peut le plus peut le moins ». Par exemple, un collaborateur de niveau C s'inscrivant à des tests A et B sera dispensé du test B s'il réussit le test de niveau A.

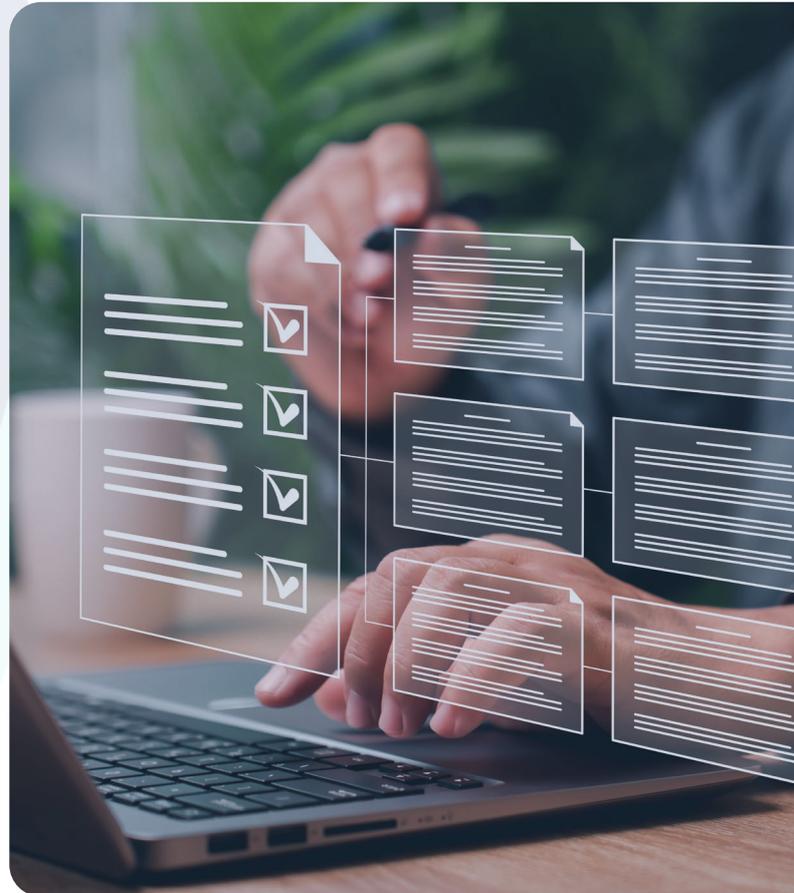
C'est d'ailleurs pour cela que le calendrier de test commence cette année par les tests de niveau A et s'achève par les tests de niveau C afin que ce système de dispense fonctionne.

Toutes ces innovations ont vraiment pour but de faciliter la vie de tout le monde : pour nos partenaires, c'est un soutien logistique et une organisation transversale qui permet d'économiser des ressources ; pour les agents, c'est un processus transparent et efficace qui se déroule presque entièrement en ligne.

Pratiquement, comment cela va-t-il se dérouler ?

Les nouveautés en bref :

- inscription des agents via MyTalent
- validation des inscriptions par les services RH sur MyTalent
- système de dispense



Le processus se déroulera selon le calendrier suivant :

- 9 mai : informations liées aux accessions envoyées aux services RH des partenaires de talent.brussels
- 30 mai > 15 juin : Inscriptions
- 21 juin > 13 juillet : Vérification des conditions de participation par chaque organisme
- 17 juillet > 8 septembre : Inscription des candidats éligibles aux sessions de tests
- Septembre : Tests niveau A et résultats dans la foulée
- Octobre : Tests niveau B et résultats dans la foulée
- Novembre : Tests niveau C et résultats dans la foulée.

N'hésitez pas à contacter votre service RH pour plus d'informations à ce sujet. Votre service RH contactera le Centre de carrière (career@talent.brussels) en cas de besoin.



ZOOM SUR...



Proud to be talent.brussels : retour sur la journée du 17 mai

Ce 17 mai, l'Iris Tower a revêtu les couleurs de l'arc-en-ciel pour célébrer la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie, et la biphobie.

Pour montrer leur soutien, les collaborateurs de talent.brussels ont arboré fièrement le drapeau arc-en-ciel autour du cou pendant cette "Pride week".

Talent.brussels est compétente pour la diversité et conscientise toute l'année le personnel à la cause LGBTQIA+. On contribue au Plan bruxellois d'inclusion des personnes LGBTQIA+ 2022-2025, afin d'inclure davantage les personnes LGBTQIA+ dans la fonction publique régionale.



En 2023, talent.brussels va, par exemple, créer un inventaire des fonctions publiques associées à un uniforme pour pouvoir bannir les codes vestimentaires basés sur le genre et assurer ainsi le libre choix de l'uniforme. Un réseau arc-en-ciel régional verra également bientôt le jour pour contribuer à lutter de manière organisée contre les préjugés, combattre les clichés et diffuser des informations.

Et ce n'est pas tout ! Le réseau des managers de la diversité, coordonné par talent.brussels, échange régulièrement sur la manière d'inclure au mieux les personnes LGBTQIA+ dans les institutions régionales. Lors de la dernière rencontre, la Rainbow House a été invitée à réaliser une sensibilisation sur ce sujet.

ZOOM SUR...

Lancement de la plateforme des ambassadeurs régionaux

Bonne nouvelle ! En juin, talent.brussels a franchi une nouvelle étape dans le développement de la marque employeur de la région avec le lancement de notre nouvelle plateforme d'ambassadeurs. Cette plateforme servira de lien entre les candidats et le personnel de nos administrations. Les personnes souhaitant en savoir plus sur les emplois à la Région bruxelloise pourront poser leurs questions directement à nos ambassadeurs sur cette plateforme. Les questions seront ensuite déléguées aux différents ambassadeurs en fonction des thématiques et des différentes administrations.

Toutes les questions et réponses seront libres d'accès et offriront une plus grande visibilité aux différentes administrations. Nous sommes en train de déployer la plateforme d'ambassadeurs en interne chez talent.brussels et, plus tard dans l'année, chez tous les partenaires. La recherche d'ambassadeurs débutera en juin.

Les personnes déjà intéressées pour devenir un ambassadeurs peuvent déjà contacter com@talent.brussels.

Talent.brussels et la Région s'affichent !

Cela ne vous aura pas échappé : au mois d'avril, talent.brussels s'affichait un peu partout à Bruxelles pour promouvoir la Région en tant qu'employeur. Une campagne déclinée en 4 visuels montrant des profils et fonctions diversifiées pour montrer la variété de jobs disponibles à la Région.

Retour en images...



JURIDIQUE

Approbation d'un nouvel arrêté du gouvernement sur la mobilité

Le 20 avril 2023, le gouvernement a approuvé un nouvel arrêté sur la mobilité interne, la mobilité intrarégionale et la mobilité externe. Nous sommes heureux de vous informer des différents changements :

1. Le terme "mutation" a été remplacé par le terme "mobilité".
2. Les procédures relatives à la mobilité interne volontaire et à la mobilité d'office ont été assouplies et simplifiées. Il n'est plus nécessaire d'avoir 2 ans d'ancienneté pour pouvoir en bénéficier et les formalités sont mieux adaptées aux conditions de travail d'aujourd'hui.
3. La possibilité de redéploiement a été étendue :
 - Si le poste n'existe plus après le retour d'un fonctionnaire absent pendant une longue période pour cause de maladie ;
 - Si le fonctionnaire qui a été absent pendant une longue période pour cause de maladie n'est pas en mesure de continuer à exercer sa fonction.
4. Une nouvelle forme de mobilité a été introduite par rapport à la mise à disposition temporaire conventionnelle :
 - Cela permet à un fonctionnaire d'occuper temporairement un poste dans d'autres services publics au sens large. Cela inclut d'autres entités telles que les services publics fédéraux ou les administrations régionales, ...
 - La durée maximale est de 12 mois.
5. Un nouveau congé a été introduit, le congé de mobilité intrarégionale, d'une durée maximale de 6 mois.
6. L'assouplissement de la mobilité interne a également été appliqué à la mobilité intrarégionale. Là encore, il n'est plus nécessaire que le fonctionnaire ait deux ans d'ancienneté pour pouvoir en bénéficier.
7. En cas de mobilité intrarégionale, il est prévu que le fonctionnaire réintègre son institution ou service d'origine dans les six premiers mois suivant son entrée en fonction dans la nouvelle institution ou le nouveau service.

Le texte intégral de l'arrêté est disponible [via ce lien](#).

Pour toute question ou commentaire à ce sujet, n'hésitez pas à contacter notre équipe d'expertise juridique à l'adresse suivante : jur@talent.brussels.



TALENT EN MOUVEMENT



Le 27 avril, le Salon de la Reconversion a eu lieu. Organisé par Références, il était axé sur la réorientation professionnelle.

Talent.brussels était présent à ce salon avec un éventail d'offres d'emploi et d'informations sur les carrières à la Région bruxelloise. Nous avons rencontré de nombreuses personnes à la recherche d'un nouveau défi professionnel et d'un emploi intéressant.

Nous espérons avoir pu les enthousiasmer suffisamment pour qu'ils envisagent une nouvelle carrière au sein de nos administrations bruxelloises !

L'équipe Support, la force silencieuse de talent.brussels !

En cinq ans, talent.brussels est devenue une organisation qui fonctionne bien, en partie grâce aux agents de la direction Support (RH, IT, traduction, logistique, secrétariat transversal, ...). Une équipe de personnes enthousiastes qui donnent chaque jour le meilleur d'elles-mêmes pour veiller à ce que tout se passe bien au sein de notre organisation.

Il en va de même pour le soutien de nos différentes équipes grâce à des solutions informatiques innovantes et de haute qualité. Les tâches et les réalisations des différentes équipes de cette direction sont diverses et souvent invisibles, mais si importantes pour le bon fonctionnement de notre organisation.

Prenons l'exemple du tout dernier changement au sein de l'équipe avec la création d'un service de traduction interne. Cela nous permet de garantir un service beaucoup plus efficace à nos agents. Et c'est là tout l'enjeu de Support : fournir des services internes de qualité à tous les agents

de talent.brussels et veiller au bien-être de notre personnel.

L'équipe de l'accueil vous accueille toujours avec le sourire, mais elle veille aussi à ce que chaque collaborateur dispose des fournitures nécessaires, à ce que le lieu de travail soit bien rangé et à bien d'autres choses encore. Grâce aux efforts des Facilities, talent.brussels a pu s'installer dans l'Iris tower de manière rapide et ordonnée.

Grâce à eux, nous pouvons travailler dans les meilleures conditions dans nos nouveaux bureaux. Ils restent déterminés à améliorer notre lieu de travail.

Il serait trop long d'énumérer dans un article tout ce que font les différentes équipes du Support, mais elles constituent un maillon indispensable dans le fonctionnement de talent.brussels. N'hésitez pas à les remercier lorsque vous les rencontrez au bureau !

TALENT EN MOUVEMENT

Un lunchtime avec Le Chat & Philippe Geluck!

Le lunchtime mensuel de [talent.brussels](https://www.talent.brussels) s'est déroulé le jeudi 11 mai !

Au programme ?

La découverte de l'exposition « Le Chat déambule » au Parc Royal, guidée par Philippe Geluck en personne !

Un moment d'échange avec l'auteur et une activité entre collègues dans un cadre décontracté et ensoleillé.



TALENT EN MOUVEMENT

Aventure à la ferme dans le parc Maximilien : talent.brussels montre son côté rural !

Le mois de juin a été marqué par notre team building annuel: une journée à la ferme du parc Maximilien.

Après un petit-déjeuner de bienvenue, certains membres du groupe ont visité la ferme, tandis que d'autres ont mis la main à la pâte en effectuant diverses tâches agricoles, telles que semer des plantes mellifères, nourrir les animaux et faire du compostage.



L'occasion idéale de se rencontrer dans un environnement différent et de faire connaissance avec les nouveaux collègues.

Tout le monde était très enthousiaste et l'ambiance était excellente. Il est agréable de voir comment nos talents ont revêtu leur plus belle tenue de campagne, avec des chemises et des salopettes assorties.

L'ambiance est vraiment au rendez-vous chez talent.brussels !

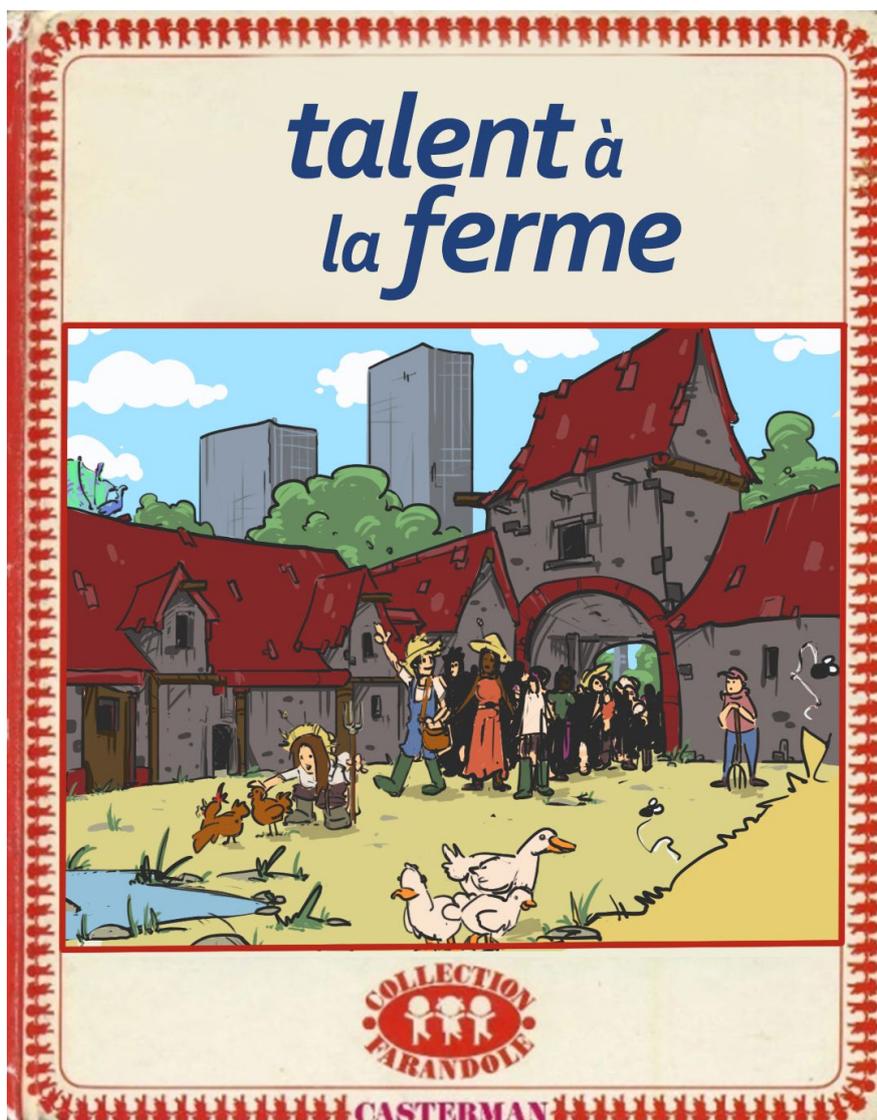
AGENDA

Salons de l'emploi

- **5 octobre** : Jobvillage à Gand organisé par Roularta ;
- **Octobre** : Forum ON! à l'ULB ;
- **30 novembre** : Job Fair Brussels organisé par Références et Jobat. ✕



EN DESSIN



CONTACT

talent.brussels

Tel : 02 435 15 55

com@talent.brussels

Place Saint-Lazare 2 - 1035 Bruxelles



La reproduction de ce document, en tout ou partie, est autorisée à la condition expresse de mentionner clairement la source sous la forme :

"Source : Talent Connect Magazine n°11 (2023-06), talent.brussels, 2023"

